

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 25 octobre.

Il se déroule dans le moment une petite affaire qui peint à merveille la fraternité républicaine. Tout récemment, un journal du matin, le "Moniteur universel," publiait une note très vive où un gos personnage de l'entourage ministériel était ouvertement accusé de concussion et d'abus de pouvoir. La note fit grand bruit dans la presse, car dans le personnage désigné tout le monde avait reconnu M. Ollendorff, directeur du cabinet de M. Lockroy, au ministère du commerce. La note fut démentie dès le soir même par une communication officieuse du gouvernement à "l'Agence Havas," et le surlendemain le public fut surpris de voir qu'au lieu de maintenir et de justifier son accusation, le "Moniteur universel" la retirait en disant qu'il la regrettait. En même temps, on annonça la démission de M. Capelle, rédacteur du "Moniteur universel."

Voici ce qui s'était passé; M. Capelle, quoique journaliste conservateur, avait conservé des relations avec M. Gomot, ancien ministre de l'agriculture dans le cabinet Brisson et député républicain du Puy de Dôme. Ces relations s'expliquent, dit-on, par des raisons de famille, M. Capelle étant de l'Anvergne, comme M. Gomot. Quoi qu'il en soit, M. Capelle tenait de l'ancien ministre les renseignements qu'il avait publiés dans le "Moniteur universel" sur le compte de M. Ollendorff.

C'est du moins ce qu'il déclara au "Moniteur" quand ce journal, mais en cause par la communication officielle du gouvernement, somma son rédacteur de justifier l'accusation qu'il avait lancée contre M. Ollendorff. M. Capelle comptait bien que M. Gomot ne le laisserait pas dans l'embarras et accepterait fort bien la responsabilité des renseignements qu'il lui avait fournis. Mais il comptait sans son hôte, car M. Gomot, mis au pied du mur, déclara qu'il n'était pour rien dans cette histoire. Dès lors, la situation de M. Capelle au "Moniteur" devenait impossible. C'est alors qu'ils donna sa démission et que le "Moniteur" publia une rétractation. Cependant les choses n'en pouvaient rester là. M. Ollendorff, intéressé à retrouver le véritable auteur de l'attaque, envoya des témoins à M. Gomot, lequel, par l'organe de deux témoins, déclina toute réparation en assurant qu'il n'était absolument pour rien dans la note publiée au "Moniteur." Naturellement M. Ollendorff n'eut rien de plus pressé que de livrer à la presse le procès-verbal des déclarations faites à ses témoins par ceux de M. Gomot. Alors M. Capelle rentre en scène et écrit, lui aussi, aux journaux une lettre où il raconte la part prise par M. Gomot à la publication de la note contre M. Ollendorff. Sans doute M. Gomot n'est pas allé lui-même porter une note dans les bureaux du "Moniteur," mais c'est lui qui a fourni à M. Capelle des renseignements précis sur les faits

fâcheux imputés à M. Ollendorff. Pour plus d'exactitude, M. Capelle lui a montré une épreuve de la note la veille de sa publication, et M. Gomot a lui-même indiqué plusieurs corrections à faire. En vain, par une nouvelle lettre, M. Gomot protesta contre les écrasantes allégations de M. Capelle. M. Capelle a des témoins et compte s'en servir, si M. Gomot y tient. Pour moi, qui ne connais ni M. Capelle ni M. Gomot, je crois savoir que M. Capelle dit l'exacte vérité, car la scène de l'épreuve s'est passée au café d'Orsay, quai d'Orsay, non loin de la Chambre des députés, et la scène m'a été racontée par un ami. Il nous semble donc difficile que M. Gomot—s'il échappe à un procès—puisse échapper à l'accusation de mensonge et de coarctation.

Vous me direz peut-être que des républicains qui se détestent et se jettent à la tête des accusations infamantes, ne sont pas en somme un spectacle très nouveau. D'accord; mais ce qu'il y a d'intéressant dans le cas de M. Gomot, c'est qu'il rentre dans la catégorie des manœuvres que les radicaux prêtent aux opportunistes contre le cher cabinet, l'indispensable cabinet Freycinet. M. Gomot, ex-membre de l'ex-cabinet Brisson, est un opportuniste pur, et l'on peut aisément croire que ce n'est pas le seul intérêt, de la moralité publique qui l'a poussé à démolir le bras droit du digne M. Lockroy au ministère du commerce. Et voilà pourquoi la fraternité républicaine et l'union des gauches sont des gaites. Au fond, nos gouvernements se connaissent et ils s'estiment mutuellement à leur juste valeur, c'est-à-dire fort peu.

Je finis cette épreuve un peu long peut-être de "l'épée républicaine" par un petit lot de nouvelles.

Grâce à Dieu, le jeune prince don Jaime de Bourbon va mieux; son état est toujours grave, mais les dépêches intimes de ce matin donnent la guérison comme probable.

La laïcisation, que je vous annonçais hier, des hôpitaux de l'Enfant Jésus et de Necker s'est accomplie ce matin au petit jour. Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul sont parties à 5 heures, les religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve à 7 heures. Les bonnes religieuses pleuraient de ce nouvel acte de persécution à la mode de Julien l'apostat. Sur le chemin, le long de la rue de Sévres, quelques passants au courant de ce nouvel attentat ont fait entendre des réflexions indignées. Mais il n'y a eu aucune manifestation.

Le Sénat, n'ayant plus rien à faire s'est ajourné au 4 novembre, non sans protester contre l'inqualifiable desinvolture avec laquelle les députés se conduisent en matière de budget. Mais nos trop peu fiers sénateurs n'ont que ce qu'ils méritent.

Mgr Lachat

Il aimait tant la France catholique l'évêque au cœur d'apôtre qui vient de mourir à Balerna, il fut un si constant ami de Louis Venillot et de l'"Univers," que nous devons un

particulier hommage à sa grande mémoire. Aussi bien fut-il pour tous un exemple durant toute sa vie, depuis son enfance studieuse jusqu'aux derniers jours d'un épiscopat qui marquera glorieusement son nom dans l'histoire de l'Eglise en notre temps.

Né à Montavon, le 14 octobre 1819, et laissé de bonne heure orphelin, Eugène Lachat fut élevé par le curé de Grandfontaine, qui, après avoir dirigé ses premières études, l'envoya au petit séminaire de Besançon. C'est de là qu'à dix-sept ans, ayant déjà senti l'appel de Dieu, il partit à pied pour Rome, où il aspirait à faire ses études théologiques. Sous le patronage du chapelain des gardes suisses, qui avait paternellement accueilli son jeune compatriote, il put accomplir son désir au séminaire d'Albano, où il fut ordonné prêtre le 24 septembre 1842.

A cette époque, on sentait déjà souffler le vent révolutionnaire qui, six ans plus tard, devait se déchaîner sur presque toute l'Europe. Le jeune lévite en avait-il le pressentiment? Toujours est-il qu'il s'attachait, dès lors, avec une fermeté sans égale à la chaire de Pierre, d'où il savait que coulait, pour le monde entier, la source de tout remède aux calamités sociales, parce que là coule la source de l'infailible vérité. Aussi, avec quelle ardeur ne travaillait-il pas à répandre cette vérité salutaire dans le ministère de la prédication qui lui fut dévolu sans retard et qu'il exerça pendant deux ans, sur divers points de l'Italie, avec la plus grande édification et le plus grand succès.

Parlant également bien l'allemand, le français et l'italien, versé dans la profonde connaissance des lettres, de la science théologique et de la saine philosophie, il montra mieux encore ses qualités lorsqu'il fut placé par la congrégation du Précieux-Sang à la tête des prêtres desservant le pèlerinage renommé de Notre-Dame des Trois-Epis, près de Colmar. Au bout de six ans, il rentra à titre d'auxiliaire dans la cure de Grandfontaine qu'il quitta en 1855 pour la cure de Déleimont.

Il serait trop long de raconter tout le bien opéré par lui dans ce champ où il y avait alors tant à faire. Aussi, bien que sa modestie fût égale à son mérite, est-ce sur sa personne que se portait, en 1863, le choix du chapitre de Bâles, pour occuper le siège épiscopal vaquant dans ce grand diocèse.

L'humilité de Mgr Lachat se fut refusée à l'honneur d'occuper un tel poste. Sa foi et son zèle apostolique triomphèrent de ses répugnances en raison même des difficultés que devait rencontrer son ministère. Il avait en effet, dans le cercle de sa juridiction, plusieurs gouvernements cantonaux dont le radicalisme ne devait par tarder à ouvrir contre lui l'une des guerres les plus atroces qu'ait jamais soulevées la persécution religieuse la plus brutale et tout ensemble la plus raffinée. Mgr Lachat, sans jamais se départir de l'inaltérable douceur qui était le fond de son caractère, ne céda pas non plus d'un

seul pied sur le terrain des droits de l'Eglise.

Sur ces entrefaites, le concile de Vatican ouvrait ses immortelles assises. Mgr Lachat y prit bientôt un rang distingué parmi la majorité, car, sachant qu'il était la vérité, et pénétré de la nécessité de la proclamer, il se montrait prêt d'avance à affronter pour son triomphe les nouveaux persécutions dont il se savait menacé à son retour. Au palais du Quirinal, il habitait, il fut particulièrement apprécié de S. Em. le cardinal Pecci, aujourd'hui Sa Sainteté le pape Léon XIII, qui, depuis, en diverses circonstances, a daigné lui manifester le témoignage d'une spéciale affection.

Est-il nécessaire, maintenant, de rappeler la douloureuse histoire des luttes qui attendaient Mgr Lachat après le concile, lorsque les Etats de Berne, Soleure, Argovie, Bâle-Campagne et Thurgovie, ayant prononcé sa destitution, il fut, malgré la protestation des Etats de Zoug et de Lucerne, restés fidèles, arraché de son palais épiscopal et jeté en exil? Réfugié à Lucerne, Mgr Lachat sut de là gouverner tout son diocèse avec une telle prudence et une telle fermeté que le schisme vieux catholique n'y put prendre pied, malgré la protection dont il était couvert officiellement.

C'est alors que, pour soutenir ses prêtres, Mgr Lachat se fit médiant et "l'Univers" ayant eu le bonheur, grâce à la générosité de ses lecteurs, d'aider largement l'illustre évêque, en fut remercié publiquement dans une lettre où vibraient les accents de reconnaissance envers la généreuse nation française dont Mgr Lachat se déclarait l'éternel débiteur.

Cependant sa renommée s'étendait au loin par l'effet naturel de la persécution et nous pourrions rappeler de quelle ovation il fut l'objet lorsqu'il parut à Dublin au centenaire du glorieux O'Connell. Mais il faut se hâter pour venir aux dernières années de ce fécond épiscopat.

En 1884, le gouvernement fédéral suisse, comprenant enfin l'inutilité de ses efforts en faveur du schisme vieux-catholique, pressé d'ailleurs par le mouvement catholique de protestation qui s'accroissait tous les jours, consentit à des ouvertures qui avaient pour objet un accord avec le Saint-Siège, en vue du rétablissement de la paix; mais par un sentiment personnel contre Mgr Lachat qu'expliquait l'héroïcité de la résistance du prélat, il exigeait son éloignement. Si dur que cela fut à son cœur, Mgr Lachat, dévoué jusqu'au bout, n'hésita pas un seul instant.

Il se mit à la disposition du Souverain-Pontife, qui en le nommant archevêque de Damiète, lui confia l'administration du Tessin où s'exerçait jusqu'alors la juridiction de l'archevêque de Milan. Là, Mgr Lachat trouvait un gouvernement catholique; son premier soin fut d'en obtenir—et il l'obtint heureusement—un concordat qui affranchissait d'anciennes entraves dues à l'esprit josphiste. En même temps il s'occu-

paît activement de la visite des paroisses où son âme apostolique savait trouver tant de bien à faire et partout le multipliait. C'est dans une de ces visites que la maladie l'a saisi.

Elle a triomphé en quelques heures de ce corps prématurément usé au service de l'Eglise, mais la mort n'a pas détruit le souffle puissant de cette âme d'apôtre qui s'exhalait encore l'an dernier à Fribourg avec tant d'ardeur au congrès encharistique. D'évêques comme Mgr Lachat, c'est avec raison qu'on peut dire que, morts, ils parlent. On peut s'assurer que ses fidèles ouailles et tous les catholiques dont il a été l'admirateur garderont avec amour ses précieux enseignements.

AUGUSTE ROUSSEL.

ROME

LETRE DU SOUVERAIN-PONTIFE Au cardinal-Vicaire

Notre T.-S.-P. le Pape vient d'adresser à S. Em. le cardinal-vicaire la lettre suivante sur la dévotion du Rosaire et sur les moyens de la propager, surtout à Rome, pour qu'elle devienne une arme efficace contre les ennemis de l'Eglise :

A Monsieur le cardinal Lucide-Marie Parocchi, Notre vicaire général à Rome.

Monsieur le cardinal,

Plusieurs fois déjà pendant Notre Pontificat, Nous avons fait connaître Notre prédilection pour la dévotion du saint Rosaire et la grande confiance que Nous y avons placée en présence des besoins si graves de l'Eglise en ce moment. Les motifs de cette prédilection et de cette confiance, Nous les avons amplement indiqués dans Nos lettres encycliques, et ces mêmes motifs Nous amènent à prescrire jusqu'à nouvel ordre la continuation du pieux exercice du mois d'octobre en honneur de la Vierge glorieuse du Rosaire. Aussi avons-Nous appris avec une vraie consolation de Notre cœur que, dans un très-grand nombre de pays, cette dévotion se ravive et fleurit, aussi bien en public qu'en particulier, et qu'elle produit pour les âmes des fruits très-précieux de grâce et de salut.

C'est pourquoi Nous ne croyons pas avoir trop fait pour favoriser au milieu du peuple fidèle cette pieuse pratique, que Nous désirons voir se propager de plus en plus et devenir vraiment populaire de tous les lieux et de tous les jours. Ce désir est en Nous d'autant plus vif que les temps sont de jour en jour plus mauvais et contraires à l'Eglise et que le besoin d'un secours divin extraordinaire est reconnu plus urgent. L'audace des sectes, accrue par la faveur ou la connivence qu'elle rencontre partout, ne connaît désormais plus de frein, et elle s'efforce en tous lieux et de mille manières d'outrager et d'opprimer l'Eglise, la seule puissance qui soit à même de la combattre et qui, de fait, l'a toujours combattue.

Œuvre divine à laquelle les promesses de son fondateur donnent pleine sécurité, l'Eglise ne craint point pour elle-même; mais les âmes n'en sont pas moins exposées à des maux incalculables, et un grand nombre se perdent misérablement. Ces considérations Nous portent à vous rendre constant et ininterrompu dans l'Eglise le recours à Dieu et à la grande Reine du Rosaire, aide si efficace des chrétiens, dont les puissances mêmes des abîmes ressentent en frémissant le pouvoir.

A cet effet, Nous Nous adressons à vous, monsieur le cardinal, qui tenez Notre place dans le gouvernement de l'Eglise de Rome, afin de vous manifester Notre intention que l'on commence précisément à rendre plus générale, quotidienne et perpétuelle dans les églises et les oratoires publics la dévotion du Rosaire. Beaucoup d'églises dans Notre auguste Ville ont été dédiées par la piété insigne des Romains en l'honneur de la très Sainte Vierge; et Nous savons que dans quelques-unes de ces églises, la récitation quotidienne du Rosaire est déjà en usage.

Mais c'est Notre volonté que ce pieux exercice soit aussi introduit et pratiqué journellement dans toutes les autres églises consacrées à Marie, aux heures qui seront respectivement reconnues les plus opportunes et les plus commodes pour les fidèles. Conformément à cette volonté de Notre part, vous voudrez bien prendre les dispositions nécessaires, et, afin qu'elles ne rencontrent pas de difficultés dans leur exécution, Nous sommes prêt, comme vous le savez, à faire tout ce qui sera requis à cet effet.

Ce n'est pas, d'ailleurs, sans motif que Nous ordonnons pour Rome, de prières spéciales. Rome, siège du Vicaire de Jésus-Christ, particulièrement favorisé par la Providence et professant une spéciale dévotion pour la très Sainte Vierge, doit à bon droit précéder les autres villes dans les manifestations religieuses et servir à toutes d'exemple. En outre l'Eglise souffre ici plus qu'ailleurs dans la personne de son Chef suprême; ici également plus qu'ailleurs, parce que c'est le centre du catholicisme, les ennemis dirigent leurs efforts, et la haine satanique des sectes prend plus patiemment Rome pour point de mire. Rome a donc plus de motifs et un plus grand besoin de se mettre sous la protection de la Vierge puissante et d'en mériter le patronage. Nous ne doutons point que la piété des Romains ne Nous seconde pleinement dans Nos intentions, qui ont à la fois pour objet le bien de toute l'Eglise et le salut de Rome.

Dans cette douce espérance, Nous vous accordons de tout cœur à vous, monsieur le cardinal, et à tout le clergé et au peuple de Rome la bénédiction apostolique.

Donné au Vatican, le 31 octobre 1886.

LÉON XIII, PAPE.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

17 Novembre 1886—No 119

LE CAPITAINE PHEBUS

(Suite)

A l'expression mélancolique de ses traits charmants, à l'humide rayonnement de ses yeux noirs et doux comme le velours, à la ferveur de sa prière, à ses pieux élans d'adoration et de résignation, sœur Jeanne et sœur Marie devinèrent le secret de la pauvre belle: comme elles, elle souffrait de l'écolement d'un rêve printanier. La vie est un trésor de larmes avec lequel s'achète le ciel.

Depuis huit jours, la fièvre n'avait presque pas quitté Phebus; les nuits surtout étaient très agitées; la comtesse de Villeneuve, Simonnet et Bobinet étaient épuisés de fatigue; ils n'avaient pour ainsi dire pas fermé les yeux. La princesse Marie eut l'idée de réclamer le secours des Marcelines, les maternelles garde-malades, afin que la comtesse pût prendre sans inquiétude quelques instants de repos. D'ailleurs, l'enflure du bras tendait à diminuer; le docteur Isbrand de Diemberbrock déclarait que la guérison n'était plus qu'une ques-

tion de temps, et maître Athénagoras Van den Bernhaboom n'y contredisait point.

Mme de Villeneuve avait remercié la bonté divine avec de ferventes actions de grâces; la blessure du corps allait se fermer, mais elle sentait que la plaie du cœur était toujours béante...

Un jour que la fièvre le poignait terriblement, elle avait recueilli un nom, un nom de femme, tombé plusieurs fois des lèvres brûlantes de son Phebus: —Josabeth!...

Puis elle avait entendu clairement ces mots, prononcés dans les spasmes du délire: —Laisse-moi l'aimer, petite Yolande!.. Petite fleur du paradis, ne sois pas jalouse de cette fleur de la terre!.. Elle est belle comme tu le serais, et je l'aime comme je t'aurais aimée!...

Tout nous sépare, mais si tu le demandes à ce Dieu bon dont tu es un des anges, petite Yolande, il effacera les obstacles... Je t'ai attendue quatre ans, et tu n'es pas venue... Il me semble qu'en l'aimant, c'est toi que j'aime... et si le chagrin ne t'avait pas terrassée, j'aurais voulu que ma fiancée, ma femme ressemblât à Josabeth!...

Contrairement aux rassurants pronostics de la science, l'état du blessé parut brusquement empirer. La princesse d'Orange avait su par son médecin que la blessure du capitaine

Phebus avait le même caractère et la même gravité que celle qui l'avait faite veuve; elle s'était gardée de le dire à la comtesse de Villeneuve, mais elle venait souvent la voir, elle passait de longues heures avec elle, s'efforçant de conforter ce cœur perdu d'angoisse, priant avec cette âme en deuil, et même, entrant avec la pauvre mère dans la chambre du fils, plongé dans le sommeil ou noyé dans la torpeur de la fièvre, pour prêter son aide gracieuse.

Et si Mme de Villeneuve, avec l'accent de la gratitude et du respect, voulait empêcher la princesse de partager sa vigilante sollicitude: —Je ne fais que payer la dette du roi mon père, répondait-elle avec une bonne grâce souveraine, un gentilhomme qui l'a si valeureusement et si généreusement servi jusqu'à sa dernière heure.

Les rêves ne sont jamais qu'une reminiscence de la pensée ou du passé c'est une deuxième édition des bonheurs que nous avons connus, des espérances que nous avons caressées, des déceptions que nous avons subies.

Uns nuit, Phebus était emporté dans un rêve à la fois attristant et doux: il repassait avec des ailes par le chemin de sa vie, depuis le jour où, plein de jeunesse et de fraîcheur, à la lumière des premières illusions, il avait quitté le château de Villeneuve.

Dans un tourbillon lumineux, dans un prestigieux mirage, il revoyait l'une après l'autre les lucioles de son cœur, qu'il sentait battre avec une force qui l'étonnait:

—A Madrid, dans le palais du roi Philippe IV, chez le duc d'Olivarès, cette perle de grâce et de noblesse, Juana de Montemayor, et son pur visage de lis et de roses, d'un ovale exquis, couronné d'un diadème de cheveux noirs, chastement et brillamment éclairé par de beaux yeux expressifs, d'un bleu limpide comme son âme!

A Paris, sur le seuil de la maison du Grand-Saint-Gilles, dans un cadre de feuillage et de fleurons sculptés, pâle d'une émotion qui la faisait plus ravissante encore, la pieuse et jolie Fleurie Morel, blanche et blonde, et ses grands yeux bruns, nuancés d'or, mélancoliques jusque dans le sourire, pudiquement ombrés comme ceux des vierges de Raphael!

A Shrewsbury, dans le palais qui servait de quartier général au roi chevalier, la fille aînée de Charles Ier, la princesse Marie Stuart, rose de quinze ans, ayant toutes les grâces de son âge, et sa splendide chevelure pleurant sur ses épaules, et son sourire d'ange attristé, que Phebus avait retrouvé sur les lèvres de la princesse d'Orange!...

Quel romancier fantaisiste que le rêve!... Phebus ne pouvait s'empêcher de sourire, tant le caprice de

son imagination, malmenée par la fièvre, était invraisemblable jusqu'à l'absurde.

Ce n'était plus séparément, chacune sous son ciel, à présent, qu'il voyait Juana de Montemayor, Fleurie Morel et Marie Stuart; elles étaient là, toutes trois, sous ses yeux, à genoux, priant tout bas et versant des larmes furtives, l'Espagnole à sa droite, la Parisienne à sa gauche, la princesse au pied du lit.

Il les regardait l'une après l'autre, avec sorte d'ivresse du souvenir: c'étaient bien elles, Fleurie et Juana, dans un saint et pauvre vêtement, Marie d'Angleterre dans une robe de deuil, embellies encore par les années mais moins belles que Josabeth.

Il les admirait successivement et, confondant toutes leurs grâces, il en trouvait l'éclat inférieur à celles de Josabeth; car elle était la grâce et la beauté mêmes, et visiblement c'était l'âme sœur de la sienne, l'étoile prédestinée de sa vie.

Au matin, Jeanne et Marie, tandis que le blessé dormait encore, passèrent sans bruit dans la chambre de la comtesse de Villeneuve, qui crut s'apercevoir qu'elles avaient pleuré, mais sans doute ces beaux yeux n'étaient rougis que par la fatigue d'une nuit sans sommeil.

—Madame, dit sœur Jeanne d'une voix qui tremblait, nous venons vous demander la permission de nous retirer.

—Je vous remercie d'avoir veillé mon cher enfant avec tant de gracieux zèle; mais je pensais, et aussi Son Altesse, que vous nous seriez jusqu'à ce que vos précieux soins ne fussent plus nécessaires.

—Nous sommes obligés de retourner au béguinage, parce qu'il doit y avoir ce matin un bien touchante cérémonie.

—Laquelle? —Un baptême, madame, et nous ne pouvons nous dispenser d'y assister, car nous aimons de tout notre cœur celle qui va devenir une des brebis de notre divin pasteur.

—C'est l'enfant d'une de vos amies ou parentes?

—Mieux que cela, c'est notre amie à toutes deux, une enfant... de dix-huit ans qui renonce au judaïsme pour entrer dans le giron de la sainte Eglise catholique; elle est déjà d'une piété qui fait l'édification de la communauté; elle est si jolie et si belle qu'elle donne l'illusion d'un ange égaré sur la terre, et, malgré tous ses dons, si modeste, si bonne, si humble! Ah! madame, nous serions trop malheureuses de ne pas être au baptême de notre chère Josabeth!

—Josabeth!... dit vivement la comtesse de Villeneuve. Vous avez une amie qui s'appelle Josabeth?

Oui, madame, répondit sœur Jeanne, étonnée de cette viracité soudaine.

(A suivre)

SOMMAIRE

France
Mgr Lachat
Rome
FRUILLON.—Le capitaine Phébus
Leur chef
Protestation
Les élections
Petite Gazette
Notes politiques
Nominations
La question bulgare
Le budget
Médailles
Incendie d'un village
Arrestation d'un voleur
Echos & nouvelles
Guide des voyageurs—Voir 4ème page

ANNONCES NOUVELLES

Cour de Circuit—Fiset, Burroughs & Campbell
Les effets bienfaisants de l'Eau Minérale St-Léon—Gingras, Langlois & Cie
Cinquante pour cent de moins qu'aux colonies—J. Moscrip, Pye & Cie
Faites l'essai de l'eau dentifrice
Avis aux entrepreneurs—A Gobeil
Service Civil—P. Lesueur
Classes du soir
Leçons particulières
Avis aux entrepreneurs—A Gobeil

CANADA

QUEBEC, 17 NOVEMBRE 1886

Le Courrier du Canada ne paraîtra pas demain, jour d'actions de grâces

LEUR CHEF

On lit dans la Patrie :
On a beaucoup remarqué jeudi soir, à l'Assemblée du club Letellier la déclaration faite par M. Geo. Duhamel dans le discours qu'il a prononcé pour remercier l'Assemblée de la chaleureuse réception qui lui a été faite.

Voilà donc que M. Duhamel a franchi le Rubicon. M. Mercier n'est plus pour lui un allié dont il se sert pour venger le crime de Régina. Non, c'est son chef, le chef de tous les hommes de cœur de la province.

M. Mercier! le chef de tous les hommes de cœur! Ah! c'est trop fort.
L'homme qui est ainsi acclamé par un chef national, est le même dont un organe national disait un jour "qu'il devait être expulsé de la Chambre et chassé de la vie publique."

PROTESTATION

On lit dans le Manitoba du 11 novembre :

"Nous recevons des lettres de Batoche qui désavouent d'autres lettres vraies ou supposées qui ont été publiées dans les journaux de la province de Québec. Nous n'entrons point dans les détails et polémiques qui semblent la conséquence inévitable de ces lettres ; nous nous permettrons simplement de dire qu'on ferait une injustice bien grande à la population métisse si on allait la juger par certains écrits qui évidemment ne sont pas l'expression de la pensée de cette population.

"En temps d'élection on se croit tout permis, et les intérêts des populations dont on parle sont souvent ce dont on s'occupe le moins.
"Nous ne voulons point tomber dans cet inconvenient, et sur ce sujet à triste conséquence, nous dirons seulement que les lettres que nous avons reçues prouvent combien peu on peut se fier à toutes ces correspondances sans noms responsable et sans contrôle possible de la part de ceux qui sont sensés écrire.
"Nous avons aussi justement sous les yeux une lettre de Gabriel Dumont, datée de New-York, 1er septembre dernier, et adressée à M. Maxime Lépine à Batoche. Cette lettre prouve bien clairement que M. Dumont ne complète rien contre

le gouvernement, et que s'il ne rentre pas plus tôt dans ses foyers, c'est uniquement parce qu'il craint que l'amnistie ne soit pas assez certaine ou pas assez connue de ceux qui pourraient lui faire un mauvais parti.
"Les réflexions que nous venons de faire étaient écrites quand on nous a remis la lettre suivante que nous croyons de notre devoir de publier.
"Elle ne fait d'ailleurs que confirmer ce que nous disons :

RÉSOLUTIONS

A une assemblée publique des habitants des paroisses environnant Batoche, tenue sous la présidence de M. Pierre Parenteau, sr., le onzième jour du mois d'octobre, 1886, à Batoche même, dans le but de prendre en considération certaines lettres signées par M. Philippe Garnot, l'ancien secrétaire de feu Louis Riel et publiées sur certains journaux du Bas-Canada, il a été résolu :
Que le contenu de ces lettres ne rencontre point les vues des dits habitants ;
Que si tels écrits circulent publiquement les susdits habitants ne veulent point être responsables de ce qu'ils pourraient comporter ;
Que, dans les circonstances où les Métis se trouvent, et où ils n'appartiennent à aucun parti politique proprement dit, tout en ayant pourtant donné leurs sympathies au parti conservateur, ils veulent demeurer en dehors de toute action de parti ;
Qu'enfin les susdits habitants profitent de cette occasion pour adresser leurs remerciements les plus sincères à tous ceux qui sans distinction de partis, ont eu devoir sympathiser avec eux dans leurs malheurs.

(Signé), GEORGE J. FISHER, Secrétaire.
Nous croyons que ce document peut se passer de commentaires.

LES ELECTIONS

DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

Notre presse libérale exulte à propos du résultat des élections pour le Conseil Législatif dans l'île du Prince-Edouard. Elle réclame la victoire de l'opposition comme une victoire libérale. Nous allons voir si elle en a le droit.

Dans la constitution de l'île, il entre un Conseil Législatif électif et une Chambre d'Assemblée. Les élections pour l'Assemblée, qui ont eu lieu, il y a quelques mois, ont maintenu au pouvoir le gouvernement conservateur de M. Sullivan, un catholique, en dépit des préjugés religieux soulevés contre lui par les libéraux qui ont fait appel au fanatisme orangiste, afin de renverser le ministère.

Pour les élections du Conseil Législatif, les deux partis allaient devant le peuple avec une question nettement posée. Le parti ministériel voulait l'abolition du Conseil, le parti libéral en réclamait le maintien. Le corps électoral n'était pas le même qu'aux élections pour l'Assemblée. La franchise était de \$500 en propriété, et l'opposition avait l'avantage devant ces électeurs censitaires, à qui elle demandait de maintenir leur droit spécial de vote, tandis que le gouvernement voulait le supprimer en supprimant le Conseil.

L'opposition qui voulait le maintien du Conseil Législatif a gagné la partie. Mais, admettez la merveille. Nos libéraux, l'Electeur, la Patrie, qui n'ont cessé de crier contre le Conseil Législatif et de demander son abolition, nos libéraux réclament, sans cérémonies, cette victoire, comme une victoire pour leurs principes. Ils courent de fleurs les champions du Conseil Législatif là-bas, tandis qu'ils criblent de traits ses défenseurs ici. Et tout cela parce qu'ils croient voir dans les dernières élections de l'île du Prince-Edouard, un indice de ce que seront les élections fédérales. Mais qu'ils se détrompent.

Le ministère Sullivan, qui reste au pouvoir parce qu'il a une forte majorité dans l'Assemblée Législative, le ministère Sullivan a gagné ses élections pour cette Assemblée, avec un autre électoral que celui du Conseil. Et c'est à cet électoral que le gouvernement fédéral ira soumettre sa politique.

En somme, beaucoup de bruit pour rien. Le Conseil Législatif de l'île du Prince-Edouard était déjà libéral ; il reste tel. Le ministère était conservateur. Il garde sa position, avec une majorité récemment élue, dans l'Assemblée Législative. Tout ce dont les libéraux ont à se réjouir, c'est d'une victoire en faveur des Chambres Hautes.

Sur ce terrain nous est avis qu'ils ont triste mine, et que ce serait plutôt à nous de triompher.

PETITE GAZETTE

Quelques détails intéressants puisés dans le Northwestern Chronicle sur le vaste diocèse de Saint Paul, Minnesota.

Le diocèse de Saint-Paul comprend dans son étendue 46 comtés. Il y a dans ces comtés 199 églises et 55 paroisses et missions desservies par 158 prêtres. Les conversions au catholicisme, l'année dernière, ont été au nombre de 228.

Le nombre total des naissances dans le diocèse, en 1885, a été de 28,850. 75 écoles et 9 académies catholiques donnent l'instruction à plus de 12,000 enfants.

Nous lisons dans la Minerve d'hier :
Le supérieur du collège Bourget, à Rigaud, nous télégraphie pour démentir la nouvelle que la diphtérie aurait éclaté parmi les élèves du Collège. Cette nouvelle est absolument dénuée de fondement. Nos confrères sont priés de rectifier.

Les tertiaires de St-François sont entrés en retraite ce matin, sous la direction du Rév. Père Antoine, provincial des oblats de Jésus-Marie. Les exercices ont lieu dans la chapelle des Tertiaires, à l'église de N. D. de Lourdes, à 8 heures le matin et à 7 heures le soir. La clôture aura lieu vendredi soir, jour de la fête de Sainte-Elizabeth, patronne des Sœurs du Tiers-Ordre.

M. Beemer emploie à l'heure qu'il est 1200 hommes sur le chemin du lac St-Jean, et le nombre de ces travailleurs est augmenté chaque jour par l'arrivée de gens qui viennent du district du lac à travers la forêt. Les travaux sur une distance de 5 milles au delà du lac Edouard sont complétés et les travaux de 15 autres milles seront bientôt terminés. Il ne restera plus que 40 milles à faire pour arriver au lac.

Notes politiques

ANTIGONISH

Le bruit court à Halifax que l'explorateur McGillivray refuse positivement de se sacrifier dans le comté d'Antigonish contre l'honorable M. Thompson, ministre de la Justice. Les grils amèneront probablement un candidat pour la forme, sûrs qu'ils sont de leur défaite.

CAP BRETON, N. E.

L'on dit que M. Dodd se retirera de la lutte dans le comté de Cap Breton, et que MM. David McKee et H. F. McDougall seront les candidats ministériels.

RICHMOND, N. E.

L'on dit aussi que M. Paint ne briguera plus les suffrages dans ce comté, mais qu'un neveu de Mgr Cameron, évêque d'Arichat, sera le candidat ministériel contre M. Flynn.

MONK, ONT.

A une assemblée des libéraux du comté de Monk tenue hier, à Welland, le Dr G. A. McCallum, a été choisi comme candidat pour la Chambre des Communes, et M. Richard Harcourt, M. P. P., pour la Législature d'Ontario. Les deux candidats ont été choisis à l'unanimité des voix.

WINNIPEG

M. Thos Scott a télégraphié hier d'Ottawa à Winnipeg qu'il se présentera de nouveau à Winnipeg, dans les intérêts conservateurs pour la Chambre des Communes.

PRINCE EDOUARD, ONT.

A une convention des conservateurs du comté de Prince-Edouard, tenu hier à Picton, Ontario, M. Robert Clapp, de Picton, a été choisi comme candidat pour le parlement fédéral.

RICHMOND

Les libéraux du comté de Richelieu ont choisi M Théotime Marchessault comme candidat à la Chambre des Communes.

ADDINGTON, ONT.

Les conservateurs d'Addington choisiraient leur candidat pour le parlement fédéral, le 24 du courant.

NICOLET

On écrit de Nicolet :
On commence à s'occuper des élections fédérales dans le comté de Nicolet. Plusieurs citoyens sont mentionnés comme devant briguer les suffrages des électeurs. Tous

ceux que l'on mentionneraient de bons députés ; mais ne serait-il pas prudent, lorsque le temps sera arrivé, de convoquer une assemblée des principaux citoyens de chaque paroisse et de choisir alors celui qui paraît réunir le plus de sympathies dans le comté ? Tous les délégués s'engageraient ensuite à supporter le candidat choisi.

Les libéraux seraient heureux de voir plusieurs candidats conservateurs sur les rangs, pour faire passer un des leurs. Déjà ils y ont songé. On dit même qu'ils ont déjà préparé un programme couleur d'eau de rose dans le but de tromper les électeurs. Mais les électeurs seront sur leur garde. La majorité conservatrice aux dernières élections a été de 1,600 ; avec de l'entente elle sera encore plus forte. En avant donc et soyons unis.

Nominations

BUREAU DU SECRÉTAIRE

Québec, 6 nov. 1886.

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil de nommer Joseph-Cyrille Anger, écuyer, notaire et régistrateur, de Montréal, à la charge de juge de paix, en vertu de l'acte 33 Victoria, chapitre 12, avec juridiction sur toute la province de Québec.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, par un ordre en Conseil, en date du 26 octobre dernier (1886), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles

Comté de Chicoutimi, Roberval.—Le révérend Joseph E. Lizotte, prêtre, et MM. Téléphore Pilote, Wm. T. A. Donahue, Louis Tremblay et Eugène Ménard, municipalité nouvelle.

Comté de Chicoutimi, Oujatchouan.—M. Hippolyte Dufour, en remplacement du révérend J. E. Lizotte, et M. Elzéar Guay, en remplacement de M. Protas Guay.

Comté de l'Islet, Saint-Eugène.—M. David Normand, en remplacement de M. Pierre Normand.

Comté de Mégantic, Leeds-Est.—M. Charles Ross, en remplacement de M. Louis Ross.

Comté de Saguenay, Rivière aux Canards.—M. Alexandre Tremblay, en remplacement de M. Michel Dufour, et M. Thomas Terrien, en remplacement de M. Michel Lapointe.

Syndics d'écoles.

Comté de Bonaventure, Cox (New-Carlisle).—M. François Joseph, en remplacement de M. John Joseph.

La question Bulgare

Londres, 16.—La Russie a désigné le prince Nicholas de Mingrèlie comme son candidat au trône de la Bulgarie. Les autres puissances l'ont accepté unanimement comme successeur du prince Alexandre et ont invité la Russie de proposer maintenant une solution satisfaisante de son conflit avec la régence Bulgare.

Sofia, 15.—Kaubars menace de quitter la Bulgarie si on ne démet pas le commandant de Philippopol qui a arrêté un fonctionnaire russe.

Pesth, 16.—Le comte Andrassy a dit à la Diète aujourd'hui que l'alliance austro-allemande était la meilleure garantie possible de la paix de l'Europe ; mais qu'on perdait le caractère de l'alliance quand il devenait nécessaire de prendre en considération les intérêts de la Russie dans la question des Balkans. Le programme de Tizza a assuré à l'Autriche l'appui de l'Allemagne en toute circonstance.

Le gouvernement existant en Bulgarie est le seul légal il le fallait pour opérer la fusion avec la Roumanie.

La Russie, dans l'opinion du comte d'Andrassy, n'a aucuns privilèges spéciaux en Bulgarie.

Berlin, 16.—La Gazette de Cologne publie une dépêche de St-Petersbourg disant qu'un conseil de guerre convoqué pour considérer la question de la réorganisation militaire en Bulgarie, il a été décidé que l'occupation par la Russie n'était pas nécessaire ; mais que les officiers russes devaient reprendre le commandement de l'armée bulgare qui devait être considérablement augmentée.

Le budget

Berlin, 16.—Le budget pour 1887-88 maintient l'effectif de l'armée en temps de paix à 437,374 hommes.

On demande un crédit de sept millions de marcs (\$1,540,000), pour les fortifications à la frontière.

Médailles

Berlin, 16.—L'empereur et l'impératrice ont décidé d'accorder des médailles de distinctions aux époux célébrant leurs noces d'or ou de diamant après une conduite exemplaire. D'un côté, la médaille portera l'effigie de l'empereur et de l'autre une citation de l'épître de St-Paul aux Romains.

Incendie d'un village

PENTES DE VIE

Berne, 16.—Le village de Freimstein, canton de Berne, Suisse, a été incendié aujourd'hui. Grand nombre de personnes ont péri dans les flammes.

Arrestation d'un voleur

Paris, 19.—Roze, dit Rossel, l'assassin de Mme Loyson, a été arrêté à Constantine, Algérie. Après avoir commis son crime Roze prit le premier train se rendant de Paris à Marseille où il s'embarqua pour l'Algérie. Arrivé là-bas il résolut de se joindre à une bande de marchands ambulants, mais comme il n'avait pas d'argent en espèces pour mettre son idée à exécution, il se rendit chez un bijoutier pour lui vendre quelques objets de prix. Celui-ci se doutant que Roze n'était pas le possesseur légitime des bijoux dont il cherchait à se débarrasser, prévint la police.

Ecoles des Arts et Métiers

C'est avant hier qu'a eu lieu la réouverture des Cours du soir à l'Ecole des Arts et Métiers. Le programme des études qui comprenait jusqu'à ce jour les sections de dessin mécanique, construction et architecture, paysages et ornements, dessin artistique de figures et des modèles en relief, a été augmenté cette année d'un Cours de Chimie élémentaire, qui sera développé, surtout, dans le sens des applications de cette science à l'industrie.

Fournir aux personnes de la ville que leurs occupations absorbent, la plus grande partie de la journée, le moyen de s'instruire en assistant aux classes du soir, développer parmi elles le goût de l'étude, montrer la voie aux intelligences qui se sentent quelque aptitude pour les arts et les sciences, encourager les efforts de ceux qui ont le désir d'apprendre, tel est le but éminemment utile qu'ont en vue les dévoués promoteurs de cette importante institution.

M. Nagant, ingénieur chimiste, a inauguré la série de ses leçons par une causerie sur l'utilité et l'importance que les sciences chimiques ont acquises dans toutes les branches de l'industrie humaine ; il a, par quelques exemples bien choisis, et expliqués avec beaucoup de clarté, montré les résultats surprenants auxquels a conduit l'étude des phénomènes chimiques, et l'utilité qu'il y a pour chacun de posséder au moins quelque élément de cette intéressante science.

Echos & nouvelles

La statuomanie en France

115 statues en 15 ans, voilà le chiffre d'une statistique qui vient d'être dressée par un journal parisien. Sur ces 115 statues, il y en a peut-être une vingtaine de méritées.

Un canon monstre

Les usines du Creuzot viennent d'expédier à Calais, pour y être essayé devant une commission spéciale, un canon en acier du plus gros modèle que l'artillerie de terre française ait jamais commandé pour la défense des côtes et des places. Ce canon est du calibre de 24 centimètres ; il lance avec un charge de 65 kilogr. un projectile de 155 kilogr. à la vitesse initiale de 600 mètres. Il se charge par la culasse et est muni de la fermeture à vis et de l'obturateur de Bange. Il mesure 8 mètres de long et pèse 22,000 kilogrammes !...

Histoire de la torpille

Quelle est la date exacte de l'invention de la torpille ? Tout ce qu'on peut dire, c'est que le brûlot des anciens, le pétard explosible et la fusée-marine de nos pères contenaient en germe la torpille. Le fameux Torpedo, essayé sans succès par Fulton, n'était qu'une façon de torpille peu compliquée. C'est l'ingénieur hollandais Bushnel qui paraît s'être servi, le premier, d'une torpille perfectionnée, en 1776, contre un navire anglais, l'Eagle. Succès nul. En 1804, les Anglais employèrent des torpilles flottantes contre la petite flotte française de Boulogne. Résultats absolument négatifs.

C'est en 1812 que se révèle le premier succès bien avéré dû aux torpilles. A cette date, un citoyen américain fait sauter le navire anglais le "Plantagenet" par une torpille d'une grande puissance. Puis ce terrible engin semble délaissé. Mais en 1855 et en 1856 les Russes et les Chinois se servent des torpilles contre les Anglais et les Français.

Enfin la torpille joue un grand rôle dans la guerre de sécession aux Etats-Unis et dans la guerre de Paraguay, en 1866, entre le Chili et le Pérou. Mais c'est surtout dans notre récente guerre contre la Chine que la torpille a donné ses plus "beaux" résultats. Actuellement ce terrible engin est devenu un

moyen d'attaque et de défense tellement précis que la tactique maritime s'en est ressentie.

Une adresse

Hier après-midi les élèves de l'Académie du Plateau de Montréal, ont présenté une adresse à l'hon. M. Oumet, à l'occasion de son retour d'Angleterre, où il est allé représenter la province de Québec.

Club de Raquette "Le Voltigeur"

Une assemblée des membres de ce club a eu lieu lundi soir à Lévis pour procéder à l'élection de ses officiers.

Président : F. X. Bertrand.
1er Vice-Président : Adjour Demers.
2e Vice-Président : Gédéon Beaulieu.
Secrétaire : A. G. Routhier.
Ass. Secrétaire : Jos. Carrier.
Trésorier : L. P. Trudel.
Capitaine : Jos. Martineau.
Comité de Regie : Jos. Durand, Elz. Bédard, E. Belleau, Ed. Bourassa, C. Blouin, Ad. Richard, Alp. Leblond.

Un navire naufragé

L'équipage revient à Québec

Petit Métis, 16.—Le navire Vancouver, de Liverpool, allant de Québec à Londonderry avec un chargement de madriers, a fait naufrage sur les batteries de Manicouagan, dimanche matin. L'équipage a traversé à Sandy Bay hier soir en bateaux. On a eu à endurer beaucoup de misère. Ces gens sont passés ce matin en route pour Québec. Il n'y a pas eu de pertes de vie.

La bourse ou la vie !

Le brigandage de grand chemin, qui était inconnu autrefois à Québec, vient d'y faire ses débuts d'une manière assez tragique, grâce à la panique, que son apparition subite a faite parmi nos paisibles habitants.

Nous avons parlé plusieurs fois déjà de ces attaques à main armée qui ont eu lieu sur les chemins de Lorette, Charlesbourg et Beauport, sans que dans aucune circonstance on ait pu réussir à mettre la main sur les coupables.

Cela est d'autant plus explicable qu'aucun de ceux qui avaient été les victimes de ces bandits, n'avait jugé à propos de déposer une plainte en justice.

Celle-ci s'est enfin émue de la chose, dans l'intérêt public, et nous avons la satisfaction d'annoncer aujourd'hui à nos lecteurs qu'on a enfin réussi à mettre le grappin sur un des coupables. Voici à peu de chose près comment les choses se sont passées.

Nous laissons de côté pour le moment les agressions commises sur les routes de Lorette, de Charlesbourg et de Beauport.

Il y a une couple de mois, deux individus ayant le bas du visage couvert d'un foulard, entraient chez un cultivateur de St-Augustin nommé Ismaël Rochette, alors que les gens de la maison étaient au lit et demandaient au maître de céans la bourse ou la vie. Il n'y avait alors dans la maison que \$150 qu'on remit aux voleurs et ceux-ci se retirèrent.

Depuis, Mme Rochette, est fort malade. Samedi soir dernier, les deux mêmes individus dont on portait une barbe postiche, sont retournés chez M. Ismaël Rochette, et tandis qu'un des deux tenait l'homme en respect l'autre forçait la femme à lui donner une \$1.75 qu'elle avait dans sa maison.

Cette fois, la police a été informée de la chose et d'après les renseignements reçus, le limier Fleury arêta hier sur la rue St-Louis, un nommé Vaillancourt, âgé de 35 ans, natif de St-Augustin et ayant déjà fréquenté le pénitencier.

Cet individu a été en outre identifié par le garçon de comptoir du restaurant Lavallée, à Beauport, qu'il a traqué la semaine dernière mais qui l'a pourchassé le revolver au poing.

On a trouvé sur Vaillancourt, une fausse barbe et un revolver à six coups chargé ainsi que deux rondes de cartouches.

On s'attend d'arrêter le complice de Vaillancourt d'un instant à l'autre.

Echappé bel

M. Valère Hamelin, fils de M. F. X. Hamelin, pilote, de St-Joseph de Lévis, a bien failli perdre la vie lundi matin.

Il chemina sur la voie de l'Intercolonial, en bas de l'église de St-Joseph, lorsqu'il fut frappé par la charrette du convoi du marché, qui venait de partir de Lévis, et lancé à plusieurs pieds de la voie. Il n'a été aucunement blessé si ce n'est quelques égratignures sur la figure.

Le jeune homme souffre parait-il, d'une tumeur à l'oreille et entend avec difficulté.

Onguent Holloway

Diarrhée, Dysenterie.—Les médecines, ordinairement employées pour guérir ces maladies, manquent fréquemment de remplir ce but, mais l'Onguent Holloway, bien frictionné deux ou trois fois par jour sur l'abdomen et un cataplasme de son chaud qu'on applique dans les intervalles, procure aussitôt du soulagement, calme peu à peu les intestins et apaise les plus terribles souffrances. Ce traitement convient pour toute espèce de diarrhée, de dysenterie, de choléra et, en l'appliquant avec soin, il chassera toujours. Pendant tout le temps de la maladie, il faudra adopter un régime farineux, du lait et de l'eau d'orge, à l'exclusion absolue de toute nourriture solide que les intestins dérangés ne peuvent assimiler.

Avis aux Mères

Le "syrup calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt-cinq cents la bouteille.

EDITION D'HIER

ELECTIONS GENERALES

Une dépêche à la presse annonce que la Législature d'Ontario est dissoute, que des élections générales vont avoir lieu dans le mois de décembre, la nomination le 22, et la votation le 29.

Nos lecteurs sauront demain si cette nouvelle est confirmée.

On lit dans le Moniteur de Rome :

Par billet de la secrétairerie d'Etat, le Saint-Père a daigné nommer consultant du Saint-Office Mgr Louis Galimberti, secrétaire de la S. Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal a présidé samedi matin, au couvent de la Miséricorde, rue Dorchester, une cérémonie de profession religieuse. Les demoiselles suivantes ont revêtu le saint habit.

Marie Gagnon, en religion sœur Sainte Bernardin de Siemie ; Odina Huet, en religion sœur Saint Amable ; Hélène Giblon, en religion sœur Sainte Catherine ; Marie Louise Bernier, en religion sœur Saint Barthélemi.

Ont prononcé les vœux temporaires, mesdemoiselles Albina Langevin, en religion sœur Saint Zénon ; Katy Cutter, en religion sœur Saint Ignace ; Mary Doherty, en religion sœur Saint Thomas d'Aquin ; Maria Dumont, en religion sœur Saint Victor ; Marie Dina Touchette, en religion sœur Marie du Carmel ; Marguerite Green, en religion, sœur Saint Patrice.

Sa Grandeur Monseigneur Fabre était assisté de messieurs les abbés Brien et Martin.

Le révérend Père Resther, S. J., a dit la messe et Sa Grandeur a donné l'instruction.

M. de Shlezzer a remis au Vatican le memorandum qui expose les vues du gouvernement prussien sur la révision totale des lois de mai.

Cette révision concerne la fixation de la forme selon laquelle aura lieu la notification de la nomination des curés et l'extention qui sera donnée à cette mesure. Le gouvernement prussien promet d'accorder l'exemption du service militaire pour les clercs, la rentrée des ordres religieux. Le memorandum traite, en outre, de quelques autres points d'ordre secondaire.

Le Vatican a été informé que la Belgique, l'Espagne et l'Italie, influencées par la cour de Pékin, vont prendre leurs missionnaires sous leur protection immédiate en Chine. Le Vatican garde une extrême réserve depuis la suspension des négociations avec la France ; il attend le développement de cette affaire.

Nous lisons dans la correspondance romaine du Courrier de Bruxelles :

"S. Em. le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, est attendu à Rome en décembre. On assure également que le cardinal Gibbons, archevêque de Boston, arrivera ici à la même époque. Cela confirmerait la nouvelle concernant le Consistoire qui aura lieu en décembre et dans lequel le Saint-Père imposerait le chapeau aux deux nouveaux cardinaux américains. Quant aux nouveaux cardinaux qui seraient créés dans le Consistoire secret, on donne aujourd'hui pour certaine la création de Mgr Rampolla, nonce à Madrid, et de Mgr Vanutelli, nonce à Lisbonne, ainsi que de Mgr Ceconi, archevêque de Florence."

Explosion d'une lampe

Dimanche soir, il est arrivé chez le Dr Hamelin, Côte du Passage à Lévis, un accident qui aurait pu avoir des suites funestes.

Une lampe qu'une jeune servante tenait à la main a fait tout-à-coup explosion, mettant le feu à ses habits et la brûlant grièvement.

Les cris de la jeune fille attirèrent l'attention de Mme Hamelin qui s'empressa de crier au secours. Le feu fut éteint, mais la jeune fille a reçu des blessures assez graves qui la font beaucoup souffrir.

Mme Hamelin a été très affectée de cet accident.

Brigandage

Samedi soir, vers 6.15 heures, M. Voyer, conducteur de malle entre Québec et St-Augustin, a été attaqué, dans le bas de cette paroisse par un individu qui se tenait caché à côté du chemin. Ce brigand saisit les rênes du cheval et alla à M. Voyer braqua sur lui un revolver en le sommant de lui donner son argent. M. Voyer qui n'avait en ce

moment que \$1,40 fut forcé de lui donner.

Mort subite

Nous apprenons la mort de M. Charles Samson célibataire, mort presque subitement à sa résidence, rue Guenette à Lévis. M. Samson s'était allé la semaine dernière à Québec et on était revenu assez mieux, mais dimanche matin il perdit tout-à-coup connaissance et quelques heures après il rendait le dernier soupir. Il était âgé de 66 ans.

CANADA COUR DE CIRCUIT Province de Québec. } Cour du District de Québec. Siégeant à Québec.

No 3199 Le onzième jour de Novembre mil huit cent quatre-vingt-six.

MAGLOIRE BOISSONNAULT, de la paroisse St-Flavien, cultivateur. Demandeur. PHILOMÈNE BEAUDRY, ci-devant de la paroisse St-Flavien, fille majeure, maintenant d'endroits inconnus. Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître devant cette cour, sous deux mois. Vraie copie. FISET, BURROUGHS & CAMPBELL, G. C. C. JOS. G. BOSSÉ, Procureur du Demandeur. Québec, 16 Novembre 1886—2f 511



AVIS AUX ENTREPRENEURS

PROLONGEMENT DE DATE

La date depuis laquelle on pourra voir les plans et devis se rapportant à la

BATISSES POUR LES IMMIGRANTS

sur la JETÉE DE LA PRINCESSE LOUISE DANS LE HAVRE DE QUÉBEC,

est par les présentes prolongée jusqu'à Vendredi, le 26 Novembre, et la date de la réception des soumissions est reculée jusqu'à Vendredi, le 10 Décembre.

Par ordre, A. GOBEIL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 12 Novembre 1886. Québec, 13 Novembre 1886—3f 510

LES Effets Bienfaisants

DE L'Eau Minérale St-Léon

Recommandée par un pharmacien populaire de Montréal

LISEZ CE QUI SUIT :

Montréal, 11 octobre 1886. Au gérant de la COMPAGNIE DE L'EAU DE ST-LÉON

Montréal ; MONSIEUR, — Je puis certifier par mon expérience personnelle que l'Eau Minérale de St-Léon est grandement recommandable pour les douleurs des reins.

JOHN GARDNER, Chimiste. Coin des rues McGill et Notre-Dame.

Des circulaires contenant des certificats importants envoyés gratuitement sur demande. Cette eau inappréciable est en vente dans toutes les pharmacies et épiceries importantes à 25 cts le gallon seulement.

Comment faire usage de l'Eau Minérale de St-Léon

Comme purgatif, prenez-en deux ou trois verres chauds avant le déjeuner. Un ou deux verres aux repas agissent avec efficacité contre la dyspepsie.

Buvez de cette Eau, qui est l'un des meilleurs "altérants" ; prenez-en chaque jour, un verre toutes les deux ou trois heures, dans les maladies chroniques, et vous changerez et vous purifierez votre sang.

Nous recommandons l'usage de l'Eau de St-Léon comme préservatif contre les maladies causées par les boissons fortes.

En vente par tous les principaux pharmaciens et épiciers à 25 cts le gallon ; en gros et détail par

MM. GINGRAS, LANGLOIS & Co Seuls agents de la Puissance, Québec

Vis-à-vis le Palais Cardinal Québec, 15 Novembre 1886 484

Dispensaire vétérinaire

Le Dispensaire vétérinaire de l'Université-Laval sera ouvert les MARDIS et JEUDIS de chaque semaine, de 8 à 9 heures avant midi. Les pauvres pourront y faire soigner gratuitement les maladies de leurs animaux.

Il y a aussi un Hôpital vétérinaire au service du public à des conditions faciles.

On entre par la porte de cour de l'Université, rue Ste-Famille. P. Sp. Q. Québec, 11 octobre 1886—1m 3fps 501

Faites l'essai

L'Eau dentifrice dite de Botot, préparée par les Dames françaises de Sillery. Elle est en vente chez M. Mathie, Pharmacien français, Rue St-Jean. Québec, 8 Novembre 1886—1m 509

Leçons Particulières

SUR toutes les branches de l'enseignement, No 11 rue Ste-Angèle, Haute-Ville, de 8 h. a. m. à 12 h. a. m. et de 2 h. p. m. à 6 h. p. m., soir. Classes du soir après 9 heures. Québec, 5 Novembre 1886—1m 506

ELIXIR

PRÉPARÉ PAR LES Sœurs de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

ELIXIR ALBUMINO-FERRUGINEUX.—Ce tonique puissant et reconstituant par le fer qu'il contient, jouit d'une grande efficacité contre l'appauvrissement du sang, et par l'albinisme qui s'y trouve en dissolution, c'est une nourriture substantielle infiniment préférable à tous les extraits de boue. En vente chez les pharmaciens et au dispensaire de l'Hôpital du Sacré-Cœur, Québec. Québec, 28 novembre 1884. 69

Edition de 4 heures

La dissolution d'Ontario

La dissolution de la Législature d'Ontario est un aven de la part de M. Mowat.

Elle signifie que M. Mowat craint le succès de Sir John aux élections fédérales, et veut se hâter de faire les siennes avant que le triomphe du parti conservateur d'Ottawa ait mis en danger la position du parti libéral dans les élections provinciales.

L'émigration aux Etats-Unis

Un correspondant de Brunswick, Maine, nous écrit ce qui suit à la date du 16 du courant :

Vu les efforts que font les journaux du Canada pour arrêter l'émigration des Canadiens-français aux Etats-Unis, je crois de mon devoir de vous informer qu'un employeur bien connu, Arthur L**, part d'ici aujourd'hui pour les paroisses en bas de Québec, où il travaillera particulièrement à faire monter aux Etats des familles qui ont des enfants en bas âge.

Voici ce qui arrive à ces familles une fois rendues ici :

L'employeur leur paiera leur passage, et la compagnie pour lesquelles elles travailleront retiendront ensuite cette dépense sur le prix du travail. Mais quel sera le revenu de ces familles ? Les petits enfants gagneront 4 ou 5 piastres par mois. Là-dessus, il faudra prendre les dépenses pour la nourriture, les vêtements, le loyer, et bien souvent les gagnants devront nourrir le père, la mère et leurs petits frères ou petites sœurs qui ne peuvent travailler. Après avoir payé toutes ces dépenses, ces familles ne resteront pas riches. Au contraire, elles seront toujours endettées envers la compagnie. Je connais plusieurs familles qui ont embauché à fait monter qui sont toujours dans la plus grande misère et qui n'en sortiront jamais.

Mettez mes compatriotes sur leurs gardes. Qu'ils se méfient de l'employeur que je vous signale. P.

Charmante soirée

Charmant concert hier au soir à l'Académie de musique. Il suffit de mentionner les noms des amateurs qui y ont pris part pour nous convaincre que le succès a été complet : Mlles E. et V. Lavigneur, Woodley et Martin, Madame Humphrey, MM. Bédard, Laurent, Gaboury, Lavigneur, Vézina et Lamontagne.

Mlle Lavigneur manie habilement le cornet et mérite certainement des félicitations pour le goût, la souplesse, et le brio qu'elle déploie. C'est une musicienne.

Le programme a été très bien rempli. Les articles 8 et 12 ont été fort remarqués par les connaisseurs ; le premier, Noël de Gounod chanté par M. Lamontagne ; le second, Ave Maria, de Owen, trio exécuté par Mme Humphrey, Mlle Martin et M. Lamontagne.

M. Lamontagne possède une voix vraiment ravissante. Aussi son apparition sur la scène fut-elle saluée par un tonnerre d'applaudissements. Il a eu l'honneur du rappel toutes les fois qu'il a chanté.

Mlle Valin, Messieurs Dessane et Roy accompagnaient au piano.

Nous le répétons, ce concert a parfaitement réussi et fait honneur aux organisateurs de cette belle soirée. Il y a eu de la belle et de la bonne musique, et la salle était remplie.

Un marchand de grains de Paris

qui a été visiter dernièrement la section d'agriculture à l'exposition et étudié l'exportation des blés du Canada, surtout les blés durs du Nord-Ouest, dit que les menuisiers européens sont occupés à substituer dans leurs moulins, le système des rouleaux à l'ancien système, afin de pouvoir traiter les blés durs. La France aura besoin cette année d'importer environ 20 millions d'hectolitres de blé.

Une réunion des membres du barreau

section de ce district, a eu lieu lundi. Une cinquantaine de membres du barreau y ont assisté. On y a adopté une résolution protestant contre un règlement passé par le conseil général, à Montréal, imposant un extra de \$15 qui porte la contribution annuelle à \$21.

Cette contribution donnerait aux membres droit à trois volumes de rapports annuels, l'un de la Cour

Cinquante pour cent de moins

LIVRES ! LIVRES !! LIVRES !!!

POUR AVOCATS, DOCTEURS, MEMBRES DU CLERGE, MARCHANDS, ECOLES ET COLLEGES.

RELIURE, PAPETERIE.

LES sous-signés qui assistent aux principales ventes de livres et de tableaux, et qui achètent des bibliothèques des particuliers de grand prix en Angleterre et sur le continent, peuvent fournir des livres à environ 50 pour cent de moins que le prix courant ordinaire. Tableaux, livres et MSS achetés sur ordre. Tous les livres neufs et de seconde main et les

du Banc de la Reine, et deux de Québec et de Montréal.

Dans son rapport annuel, M. Dumont, inspecteur général des bateaux à vapeur aux Etats-Unis, dit que, pendant l'année qui vient de s'écouler, 182 personnes ont péri, dont 52 dans des naufrages, 25 dans des collisions, 34 par suite d'explosions à bord et 71 en se noyant accidentellement.

Affaire Lachevrotière

Un télégramme reçu d'Angleterre de l'avocat de la cité de Montréal, M. Roy, dit que l'appel d'un million de piastres des héritiers Lachevrotière contre la corporation de Montréal, a été renvoyé au Conseil Privé.

BEHAN BROS

1886 — Saison — 1887

Importation d'automne

Les départements ci-dessous mentionnés sont pleinement assortis avec les marchandises les plus nouvelles, et marquées à des prix qui rendent impossible à toute autre maison de vendre meilleur marché.

Tweeds, serges, draps de castor, bouclé, etc. Une variété immense d'étoffes à robes nouvelles comme étoffes et comme nuances, garniture pour appareiller.

Donnerie et vêtements de dessous des meilleures fabrications, en laine écossaise, cachemire, mérinos etc., etc., gants et mitaines en kid doublés et non doublés, en laine tricotée et tissée, cachemire etc., couvertes et fanelles de tous genres, couvre-pieds de satin et de ouate de toute grandeur et de toute qualité Laine Anglaise et Ecossaise de toute nuance Les meilleurs claques pour hommes, femmes et enfants.

Fourniture de Messieurs, Chemises, cols, poignets, cravates Foulards, mouchoirs de soies, et de toiles, toile à napper, blanche et de couleurs, serviettes, coton à drap, shirting etc., Tapis de tous genres Les meilleurs pelarats anglais, rideaux, poles et appareils.

Lits en fer et en cuivre, matelas, sommiers en fil d'acier tissé, Rouleaux pour garde-soleil, nattes, etc., etc.

Behan Brothers

Classe du soir

Le dater du 15 courant jusqu'au 15 avril prochain, des leçons de Français, d'Anglais, de Télégraphie, de Comptabilité, d'Ecriture commerciale et de Sténographie seront données au Cercle De La Salle, le soir, les Lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine.

Pour les conditions d'admission s'adresser à ELLIOTT FRASER, Boîte 164, Bureau de Poste, Québec, 5 Novembre 1886—8f 505

CALENDRIER

DU DIOCESE DE QUEBEC

Pour 1887

Le sous-signé étant le seul autorisé à publier l'Ordo et le Calendrier du diocèse de Québec désire informer les messieurs du Clergé ainsi que messieurs les marchands que le Calendrier 1887 est sous presse et qu'il sera prêt dans quelques jours. Ce Calendrier est le seul approuvé par son Eminence le Cardinal Taschereau Archevêque de Québec, comme étant conforme à la rubrique et donnant la liste des 40 heures.

Une réduction spéciale sera faite pour la vente en gros.

Le sous-signé profite de cette occasion pour informer messieurs les curés que la nouvelle édition, revue et augmentée, du Graduel et Vespéral Romain est prête. L'attention toute spéciale que nous y avons donnée nous permet de dire aujourd'hui que c'est la plus belle et la meilleure édition qui ait été offerte en vente dans notre pays. Le papier est de qualité supérieure, l'impression ne le cède en rien à tout ce qui a été imprimé dans ce genre même en Europe. La reliure est très forte et très solide, le prix est très modéré.

L'on trouvera à la même librairie Registres pour fabriciens et municipalités, Blancs et rapports annuels, Registres de première communion et de confirmation, contornes au Rituel, Vins de messe, Encensoirs, Candelabres et Chandeliers, Croix de procession, Chemin de Croix, Images de toute grandeur à la portée de toutes les bourses, Blancs de regis pour banes, Livres de comptes pour les Fabriciens, Galons, Franges, Glants d'or et d'argent pour dais et Bannières, etc., etc.

Aussi : Livres classiques, fournitures d'écoles et de Bureaux.

Une visite est sollicité

Je me charge d'importer sur commande des cloches de la maison Mears de Londres, ainsi que de l'importation des Statues de Munich ou de Paris.

J. A. Langlais,

LIBRAIRE EDITEUR,

177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec

Québec, 4 Octobre 1886.

QU'AUX COLONIES Cinquante pour cent de moins

revues seront livrés dans le plus court délai. Bibliothèques fournies au complet. Vente en gros de livres reliés et de papeterie à des prix extrêmement bas. Paiement par traite de banque ou mandat-poste à ordre.

J. MOSCRIPT, PYE et CIE.,

RELIEURS EXPORTATEURS, PAPETIERS ET EDITEURS,

154, RUE WEST REGENT, GLASGOW, ECOSSE

BONNE NOUVELLE DU PAYS !

Pour la commodité de "Kin Beyond Sea" J. Moscript Pye et Cie (de la susdite société) qui a

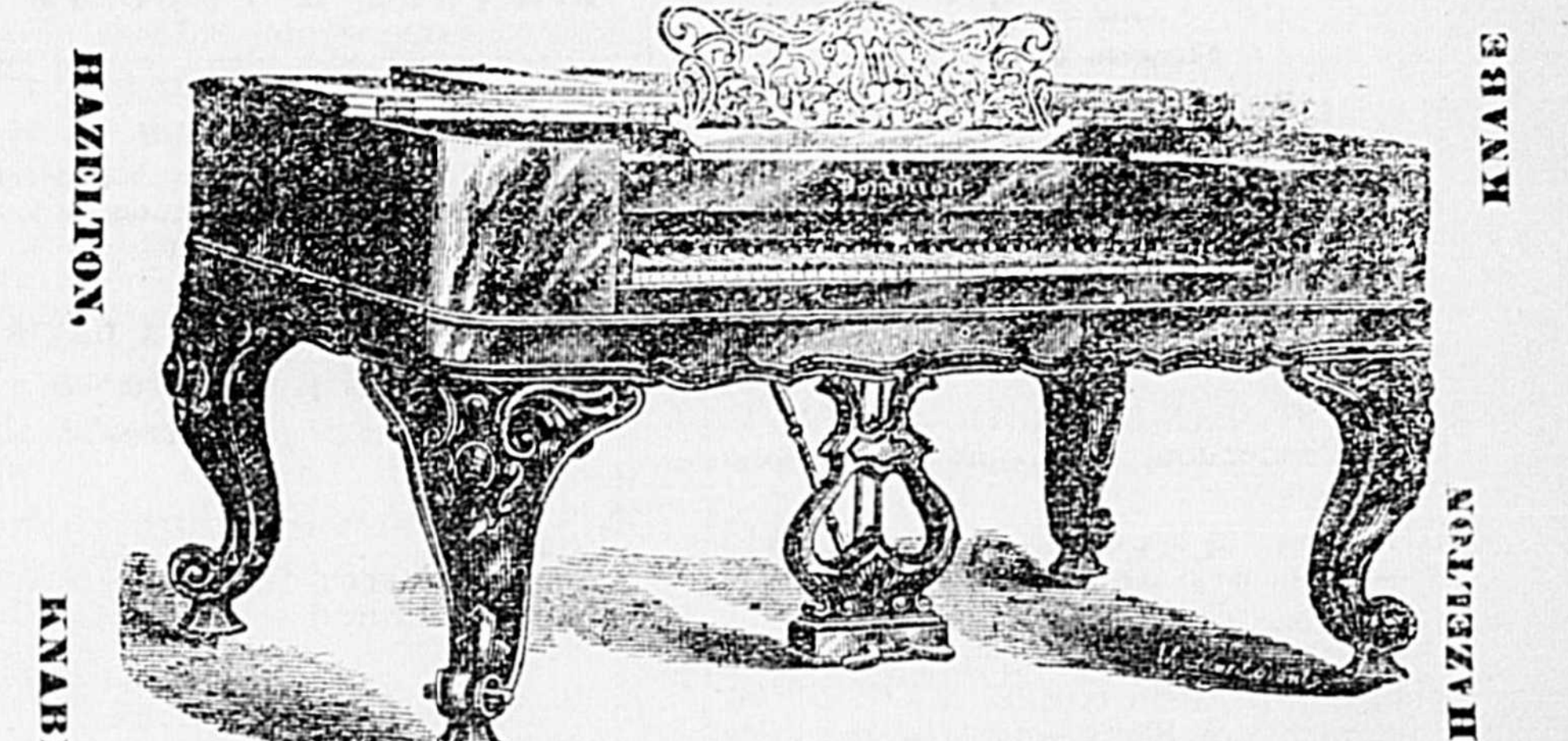
acquis une grande expérience dans les différents besoins des dames et des messieurs à l'étranger et dans les colonies, agit comme agent général, et exécute avec économie et célérité les commissions qu'on lui confie, pour toute demande petite ou grande venant de l'Europe. Des correspondants dans toutes les parties. Manufactures et patentes, aussi entreprises financières et commerciales placées sur le marché anglais. Honoraires payés d'avance 25 sterling. Parentés recherchées, Épargne de temps, des peines et des dépenses, en communiquant avec M. Pye, 154, rue West Regent, Glasgow. Une remise sera dans tous les cas accompagnée d'instructions.

Québec, 11 nov 1886—3m3ps 509

Je viens de recevoir à l'occasion des fêtes

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

De beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à que tous les formats, pianos droits (nouveaux modèles), pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.



ET LES ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION."

Tous instruments de choix, de nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvant nulle part ailleurs. Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE,

No 1676, rue Notre-Dame, Montréal

Québec, 24 décembre 1885—15 nov 83—Jan 2fps

CHEMIN DE FER DE Québec et Lac St-Jean

Le et après LUNDI, le 25 OCTOBRE 1886. Les trains circuleront tous les jours (excepté les dimanches) pour et de la station du Palais Québec, comme suit :

ALLANT AU NORD

6.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond arrivant à 9 h. a. m. et se rendant à la Rivière à Pierre les mercredis et vendredis, arrivant à 11.45 a. m.

4.00 P. M. Train de la malle tous les jours arrivant à St-Raymond à 5.50 et Rivière à Pierre à 7.00 p. m.

ALLANT AU SUD

6.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.10 a. m) pour Québec arrivant à 8.55 a. m.

2.30 P. M. Train mixte laissera St-Raymond tous les jours (Rivière à Pierre les mercredis et vendredis à 12.45 p. m) pour Québec arrivant à 4.00 p. m.

Le train de la malle se rencontre à St-Ambré avec les omnibus allant au village. In lieu à Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier. À St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins, à Rivière à Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame des Anges, et avec les trains de l'entrepreneur tous les jours—un convoi de passagers à fait partie—pour le Pont de Batiscahan (si le temps le permet) retournant à Rivière à Pierre le soir suivant.

Pour information concernant le fret, le taux du passage, s'adresser à Alexandre Hardy, agent général du fret et des passagers, Québec.

Des billets sont en vente chez R. W. Stocking, au face de l'Hôtel St-Louis, et par tous les agents.

Billets de retour de première classe au taux d'un simple billet, remis tous les samedis valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT, Sec. et Gérant, Chambres Commerciales Québec, 25 octobre 1886

INTERCOLONIAL

1886—Arrangement d'été—16

LE ET APRÈS LUNDI, 14 JUIN 1886, le trains, sur cette voie, partiront chaque jour (les dimanches exceptés), comme suit :

LES TRAINS QUITTERONT LÉVIS

Pour Halifax et Saint-Jean..... 8.15 A. M. Pour la Riv. du Loup..... 2.30 P. M. Pour la Riv. du Loup..... 5.05 P. M.

LES TRAINS ARRIVERONT À LÉVIS

De la Riv. du Loup..... 5.18 A. M. De la Riv. du Loup..... 1.55 P. M. D'Halifax et St-Jean..... 7.25 P. M.

Le char Pullman quittant Lévis les Mardi, Jeudi et Samedi, se rendra à Halifax, et celui quittant Lévis les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rendra à St-Jean.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

On peut obtenir des billets et aussi des informations relativement à la route, au fret et au prix des passagers de

T. LAVERDIÈRE, 49, rue Dalhousie, Québec.

D. POTTINGER, Gérant-Général, Bureau du Chemin de fer, Moncton, N. B., 8 Juin 1886, Québec, 17 Juin 1886—1105

La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec

Québec, 2 Novembre 1886.

Le et après le 1er DÉCEMBRE prochain, la Caisse paiera à son Bureau, Haute-Ville, un dividende de

cinq par cent

sur le montant du capital versé pour les six mois expirant le 30 du courant.

Par ordre, F. R. A. VÉZINA, Secrétaire-Trésorier. Québec, 2 Novembre 1886.—1m 503

La Banque Nationale

Québec, 22 Sept. 1886.

Le 2 novembre prochain, et après, la banque paiera à ses actionnaires, un dividende de DEUX PAR CENT, sur le capital payé, pour le semestre finissant le 31 octobre prochain.

Le livre de transport d'actions sera clos depuis le 18 jusqu'au 31 octobre inclusivement.

Par ordre du bureau, P. LAFRANGE, Caissier. Québec, 24 sept. 1886—522ps

Ornements domiciliaires

NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. FRANÇOIS MARTEL, de l'ANCIENNE LORETTE, qui s'occupe de l'entretien des jeunes arbres destinés à orner les devantures des maisons. Il offre de planter 1000 érables de 6 à 8 pieds de hauteur et d'autres arbres d'ornement, et cela à des conditions faciles.

M. MARTEL désire surtout attirer l'attention de ceux qui aimeraient à planter des arbres devant leurs résidences, qu'il peut fournir des ornements magnifiques à bon marché.

Québec, 25 ptembre 1886 396

CE JOURNAL

peut-être trouve sur l'annonce de journaux de G. B. P. BOWELL & CIE., (110, rue Spruce où l'on peut passer les contrats d'annonce pour ce journal.)

Québec, 25 ptembre 1886 396

HEURES DES OFFICES DU DIMANCHE ET DES JOURS DE FETES

DANS LES Eglises catholiques de Québec. Haute-Ville BASILIQUE.—Rêvd M. Jos. Auclair, curé.—Rues Duade et LaFabrique.

Messes Basses : 5 hrs, 6 hrs, 7 hrs, 8 hrs.—GRAND-MESSÉ : 9 1/2 hrs A. M.—Vêpres : 2 1/2 hrs P. M.

CHAPELLE DU SEMINAIRE. MESSÉS BASSES : 5 1/2 hrs, 6 hrs, 6 1/2 et 7 hrs A. M.

CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU.—Rêvd M. Beaulieu, Chapelain.—Rue Charlevoix.

Basse-Ville CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE.—Carre Notre Dame. Chapelain : Rév. M. J. B. Dupuis.

Faubourg St-Jean EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE.—Rêvd M. F. X. Plamondon, Curé.—Rue et faubourg St-Jean.

CHAPELLE DU BON PASTEUR.—Chapelain.—Rêvd M. A. A. Blais.—Rue de Lachetrotière.

CHAPELLE DES SEURS DE LA CHARITE.—Rêvd M. E. Bonneau, Chapelain.—Rue Richelieu.

CHAPELLE STE-BRIGITTE.—Grande Allée, Rue St-Louis.

St-Roch EGLISE ST-ROCH.—Rêvd M. F. H. Bélanger, Curé.—Rue St-Joseph et de l'Eglise.

St-Sauveur EGLISE ST-SAUVEUR.—R. P. Grénier, Supérieur.—Rue Massue et Boissau.

CHAPELLE DE LA CONGREGATION.—Rue St-Joseph.—R. P. Désy, chapelain des congréganistes.—Rêvd P. Faguy, desservant.

CHAPELLE N. D. DE LOURDES.—R. P. Jodoin, Directeur.—Rue Hermine.

CHAPELLE DE LA CONGREGATION.—R. P. Boissonnau, directeur.—Messe Basse à 7 hrs a. m. Ces deux messes sont pour les congréganistes seulement.

CHAP. DE FER INTERCOLONIAL. Trains laissera Lévis pour Halifax et St Jean à 8.15 a. m.

QUÉBEC-CENTRAL. Express—quitte Lévis à 2.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m. et à New-York, 11.45 a. m.

Lignes de Steamers. Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les jeudis, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la maille.

Bateaux à Vapeurs. QUEBEC ET LEVIS. Les bateaux South et North font le trajet entre Québec et Lévis tous les 10 minutes le jour et la nuit.

GRONDINES. L'Etoile, capt Paquet, part des Grondines, tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant au Cap Santé, Platon, Deschambault, Lotbinière, Grondines et St-Jean Deschailions.

Lignes d'Omnibus. Pour la Côte Graddon, le Couvent de Jésus-Marie et les Cimetières Mount Hermon et Woodfield.

LA SEMAINE. DÉPART De la Barrière 7.30 A. M. 12.15 P. M. 2.15 P. M. 5.15 P. M.

Les dimanches. Départ de la barrière St-Foye à 1 heure P M et tous les demi-heures jusqu'à 5 hrs p. m.

CAP ROUGE. Départ du Cap Rouge à 7 1/2 a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m.

CHATEAU RICHER. Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épicer, 111, rue du Pont, St-Roch.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY. Quatre omnibus partiront du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 10 heures et 1 1/2 heures.

DE QUÉBEC A STE TITE DES CAPS. La voiture transportant la maille pour St Tite des Caps, prendra des passagers pour Sault Montmorency, Château Richer, Ange Gardien, Ste Anne, St-Férol St-Joachim et St Tite des Caps.

Chars Urbains. LIGNE DE LA RUE ST-JEAN. Voyage tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du Courrier du Canada.

Ascenseur. Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 7 heures du matin à 9.30 du soir.

Télégraphe d'alarme de Québec. Voici la liste complète des signaux d'incendie, dont le nombre vient d'être augmenté de six.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE. Les pilules et Onguent Holloway.

L'ONGUENT. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Heintzman & Cie. TOUT amateur de musique ne doit jamais manquer l'occasion d'arrêter pour examiner les pianos.

Heintzman & Cie. Ces pianos n'ont pas de rivaux pour la durée, la douceur et la délicatesse de son, la touche élastique et le fini superbe.

VOICI LA LISTE DE PRIX REMPORTÉS. Premier prix et Diplôme Kingston 1867. " " " " Hamilton 1868.

Bernard & Adair. 77 et 79, rue St-Jean, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

DEPOSER dans le STOCKS WALL STREET, conduisant à la fortune tous les mois Livres envoyés gratuitement expliquant tous, chose. Adresser BAXTER & Clif., Banquier, 17, Rue Wall, New-York.

En Vente A LA LIBRAIRIE DU Courrier du Canada. Fleur du Carmel, par le Révd Père Antoine Braun, \$1.00.

L'établissement du Courrier du Canada fait des impressions de luxe de tous genres, et cela sous le plus court délai.

De Liverpool. De Derry. Steamers. De Québec. 19 août. 20 août. Parisian. 9 sept. 2 sept. 3 sept. Sardinian. 23 "

Prix du passage de Québec : Cabine..... \$60.00, \$70.00 et \$80.00. Suivant les accommodements.

Les vapeurs du service de la Maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Prix du passage de Québec : Cabine..... \$50 et \$60. Suivant les accommodements.

Les vapeurs du service de Glasgow, Québec et Montréal.

Prix de l'Abonnement. CANADA { Un an.....\$6.00. RT { Six mois.....\$3.00. ÉTATS-UNIS. { Trois mois.....\$1.50.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Leger Brousseau, Éditeur-Propriétaire. RUE BUADE, HAUTE-VILLE, Québec.

Imprimé et publié par Leger Brousseau, Éditeur-propriétaire, No 9, Rue Duade Haute-Ville, Québec.

Imprimé et publié par Leger Brousseau, Éditeur-propriétaire, No 9, Rue Duade Haute-Ville, Québec.